

Organisé par :

SITES & CITES REMARQUABLES FRANCE
L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux

En partenariat avec :

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct agence nationale de la cohésion des territoires

BANQUE des TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

ANEA

ANABF

Les territoires d'Outre-mer abritent un patrimoine d'une grande richesse, qu'il soit bâti, paysager ou immatériel. Bien que les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) y soient encore peu nombreux, la prise en compte de ces héritages constitue un levier stratégique de résilience et de valorisation locale. Les échanges mettront en lumière les spécificités des centres anciens ultra-marins, tout en soulignant la nécessité de structurer des démarches de protection, de sensibilisation et de mise en valeur au plus près des réalités des territoires ultra-marins et adaptées aux risques auxquels ils sont confrontés.

13H-13H10 | OUVERTURE INSTITUTIONNELLE

- **Dominique BERTHET,** Vice-Président de Sites & Cités remarquables de France pour la Martinique, Conseiller municipal de Saint-Pierre-de-la-Martinique délégué à l'art et à la culture

13H10-13H20 | INTRODUCTION

- **Xavier CLARKE de DROMANTIN**, Inspecteur des patrimoines et de l'architecture, Ministère de la culture
- **Florence SIROT,** Directrice de Sites & Cités remarquables de France

13H20-14H30 | TABLE RONDE 1 – LES PATRIMOINES EN TERRITOIRES ULTRAMARINS : CARACTERISTIQUES ET ENJEUX

- **Julie ETHEVE**, Chargée de mission Site patrimonial remarquable, Saint-Laurent du Maroni
- **Antoine BRUGUEROLLE**, Architecte et urbaniste du patrimoine
- **Patrick LE BRIS,** Architecte des bâtiments de France, Conservateur des monuments historiques
- Représentant·e de la Ville de Cayenne (sous réserve)
- **Philippe DE LA CHAPELLE,** Architecte du patrimoine, Agence ARCHIPAT
- **Anne JEGOUZO,** Directrice patrimoine, culture et tourisme, Ville de Saint-Pierre de la Martinique

14H30-14H45 | QUESTIONS ET ÉCHANGES

14H50-16H | TABLE RONDE 2 – LE PATRIMOINE BÂTI FACE AUX RISQUES EXTRÊMES

- **Etienne BERGDOLT,** Architecte des bâtiments de France, Direction des affaires culturelles de La Réunion et de Mayotte
- **Laurent HOAREAU,** Chef de projet Ville d'art et d'histoire, Saint-Denis de La Réunion
- **Antoine PERRAU,** Architecte et Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion
- **Anaëlle KISCHENAMA,** Directrice de projets, Agence Pierre-Antoine Gatier
- **Céline LE FLOUR,** Experte prévention des catastrophes naturelles et technologiques en Outre-mer (sous réserve)

16H-16H15 | QUESTIONS ET ECHANGES

CONCLUSION | Sylvia SERMANSON, Vice-Présidente de Sites & Cités remarquables de France pour la Guadeloupe, Adjointe à la maire du Moule chargée de la culture et du patrimoine

Inscription

Pour plus d'informations :
https://www.sites-cites.fr/evenements/journee-regionale-spr-risques-naturels-extremes/

Contacts

Sites & Cités remarquables de France
reseau@sites-cites.fr
09 72 49 97 06